

Lakemont B

Variété d'agrément pour amateurs.



Origine

Le Lakemont a été obtenu par J. Einset aux Etats-Unis en 1972. Il s'agit d'un hybride interspécifique qui serait issu d'un croisement entre l'Ontario et la Sultanine.

Utilisation

Variété d'agrément pour amateurs.

Nom de la variété en France

Lakemont

Synonymie

Aucun synonyme n'est officiellement reconnu en France, ni dans les autres pays de l'Union européenne pour cette variété.

Données réglementaires

En France, le Lakemont est officiellement inscrit au "Catalogue des variétés de vigne" depuis 2017 sur la liste A.

Éléments de description

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau de couleur verte qui présente une densité moyenne des poils couchés,
- aux jeunes feuilles de couleur vert jaune, avec une densité faible à moyenne des poils couchés,
- aux rameaux herbacés avec des entre-nœuds de couleur verte ou à stries rouges,
- aux feuilles adultes pentagonales, entières, de couleur vert foncé avec un sinus pétiolaire fermé à lobes chevauchants, des dents mucronées, très courtes par rapport à leur base, à côtés convexes, une pigmentation anthocyanique des nervures nulle, un limbe plan, gaufré, ondulé entre les nervures, finement bullé, et à la face inférieure, une densité des poils couchés et des poils dressés nulle ou très faible,
- aux baies qui sont de forme elliptique.

Evolution des surfaces cultivées en France

Année

2018

ha

0

Profil génétique

	MicrosatelliteVVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allele 1	120	232	235	178	188	248	239	225	239
Allele 2	149	236	253	182	202	248	248	243	249

Aptitudes culturales et agronomiques

Le Lakemont est une variété productive avec une vigueur modérée et un port demi-érigé.

Sélection clonale en France

Il n'y a pas encore de clone agréé de cette variété.

Phénologie

Epoque de débourrement : 3 jours après le Chasselas.
Epoque de maturité : 1ère époque, comme le Chasselas.

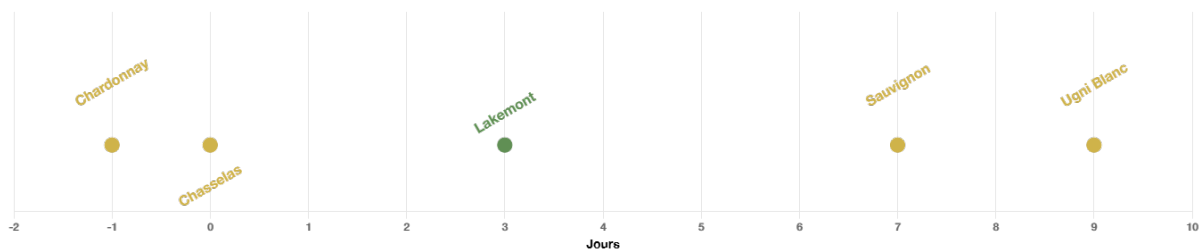
Debourrement

Potentialités technologiques

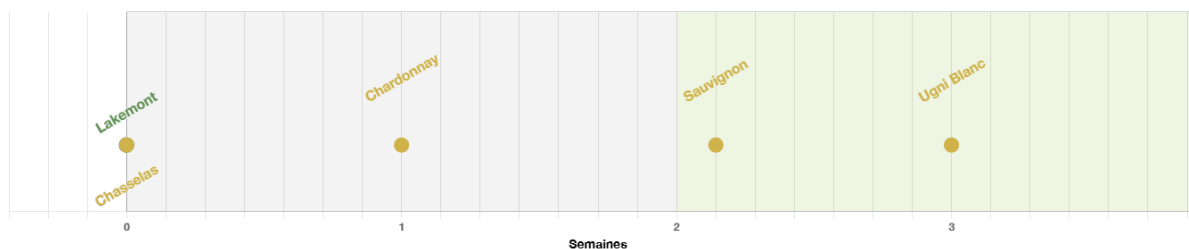
Les grappes du Lakemont sont moyennes à grosses et plutôt compactes. Les baies sont de taille moyenne, à saveur simple, avec une pellicule fine, pruinée et une pulpe peu juteuse. Les baies du Lakemont sont généralement apyrènes et si les pépins sont présents, ils sont mous et peu perceptibles.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

Le Lakemont est un peu sensible au mildiou et à l'oïdium, et il est sensible à l'excoriose.
En dépit des tolérances décrites, une protection fongicide minimale est nécessaire pour protéger suffisamment la végétation et la vendange, notamment lors des millésimes où la pression des maladies est forte.



Maturité



Références bibliographiques

- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Institut Agro Montpellier, Marseillan, France.
- Taschenbuch der Rebsorten. W. Hillebrand et al., 2003, Allemagne.
- Table grapes for cool climates, B. Reisch et al., 1993, Etats-Unis.
- New York's food and life sciences bulletin, J. Einset, 1972, Etats-Unis.



*Plantgrape, tous droits réservés,
plantgrape.fr, UMT Géno-Vigne®
INRAE - IFV - L'Institut Agro Montpellier*